

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 56
TRANSACTION AMIABLE

Certains agents de la Commune ont du être affiliés au régime de retraite de la CNRACL au cours de leur carrière mais sans pouvoir totaliser 15 années de cotisation à l'âge limite de départ à la retraite soit 65 ans. Ces agents ont du ou devront être rétablis au régime général et à l'IRCANTEC.

L'IRCANTEC réclame donc aux agents des sommes assez conséquentes pour la validation des années d'affiliation à la CNRACL.

Par délibération en date du 18 décembre 2008, vous avez voté favorablement pour la mise en œuvre de transaction entre les agents concernés et la Commune établissant un partage de responsabilité propre à éviter une action éventuelle et autorisant Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

La Commune prend ainsi en charge 50 % des sommes finalement dues par les intéressés.

Madame Josette GATINIOL est dans cette situation.

Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 26/05/2009. Aujourd'hui, l'IRCANTEC lui réclame 2 104,24 € déduction faite de la somme de 955,75 € versée dans le cadre de la retraite additionnelle de la Fonction Publique.

Il restera à sa charge 1 148,49 € soit 574,24 € à la charge de la Commune.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'établir une transaction avec Madame GATINIOL dans les mêmes conditions que celle du 18 décembre 2008 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET